

Au Tchad, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) a dans ses services centraux, une Division appelée Division de l'Informatique, de la Comptabilité et des Statistiques Douanières qui traite partiellement des données Statistiques à l'importation et à l'exportation des marchandises et du bétail sur pied sur l'ensemble du territoire.

A la fin de chaque mois, chaque bureau des douanes envoie à la Direction Générale un document appelé tableau synoptique qui fournit tous les renseignements à l'importation ainsi qu'à l'exportation.

A l'importation, la Division exploite les tableaux synoptiques et fait apparaître sous forme d'un tableau en toutes taxes, en hors taxes et en régime suspensif, le nombre des déclarations, le poids, les valeurs imposables, les droits et taxes et le manque à gagner pour le Trésor Public par mois et par an.

A l'exportation, elle fait également apparaître, le nombre des déclarations, le poids, le nombre des têtes de bétail, les valeurs imposables et les perceptions.

Notre pays le Tchad utilise le système SYDONIA depuis 2001. Seuls 5 bureaux ont été automatisés. Il y a 53 bureaux des Douanes. Il existe plusieurs problèmes avec les bureaux les plus éloignés. Plus de 70% de ces bureaux n'ont pas de moyens de communications leur permettant de transmettre leurs recettes journalières à la Direction Générale, ni des moyens roulants pour envoyer les données statistiques à la Division du Contentieux qui à son tour les enverra à la Direction de l'Institut national de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) pour exploitation. Cela va entraîner un grand retard pour l'acheminement et l'exploitation des données statistiques à N'Djamena.

En 2004, le nombre des déclarations traitées annuellement s'élève à 40 875, soit une moyenne mensuelle de 3.406 déclarations.

70% des déclarations sous forme électronique sont traitées à N'djamena et le reste dans les provinces. Ainsi pour l'année 2004, 28.612 déclarations ont été traitées sous forme électronique et 12.263 sur papier.

Au Tchad on a 3 (trois) régimes douaniers :

- le régime en toute taxes;
- le régime en hors taxes ;
- et le régime suspensif.

Pour l'année 2004, en régime en toute taxes, notre statistique a fait apparaître :

- 28.187 déclarations ;
- 589.393.444 Kgs
- 112.638.613.618 de valeurs imposables ;
- 34.964.809.158 de droit et taxes.

En régime hors taxes, on a enregistré :

- 4.845 déclarations ;
- 336.342.751 Kgs.
- 122.825.979.247 de valeurs imposables ;
- 28..518.792.224 de droits (Toutes taxes, exonérés et suspendus).

En régime suspensif, on a enregistré :

- 6.232 déclarations
- 323.951.712 Kgs
- 184.615.370.174 de valeurs imposables
- 29.074.927.950 de droits suspensifs.

Soit au total pour l'importation en 2004:

- 39.264 déclarations
- 1.249.687.907 Kgs
- 420.079.963.039 de valeurs imposables
- 92.558.529.332 de droits (Toutes taxes, exonérés et suspensifs)

Pour l'exportation en 2004, on a totalisé :

- 1.612 déclarations;
- 138.396.727 kgs des marchandises ;
- 309.492 têtes de bétail
- 2.707.006.648 de droits et taxes.

Notre pays ne dispose pas des zones franches ou industrielles. Dans chaque bureau de douanes, il y a la section recevabilité qui effectue une étude de forme sur les déclarations avant leur enregistrement. Puis la section de visite effectue une étude de fond avant la signature de la déclaration. La Division du Contentieux à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects effectuera un contrôle à posteriori sur les déclarations collectées sur l'ensemble du pays.

Le pays d'importation et les pays d'exportation sont identifiés grâce à leurs Codes qui figurent sur les déclarations. On vérifie les classifications des marchandises suivant leur catégorie./-